

Fiche qualité de l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie

CONTACT	
Pays	France
Enquête	Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie
Service enquêteur responsable	Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture
Année de référence des données	2012
Date de réalisation de ce bilan	Juin 2013

METHODOLOGIE	
Population de référence	Entreprises de 20 salariés et plus Secteurs 08 à 33 (hors 09.10Z, 12, 19.10Z, 30.40Z).
Base de sondage	Répertoire statistique SIRUS enrichi de données ESANE
Taille de la base de sondage	Près de 20 000 entreprises
Caractéristiques de la base de sondage	Numéro d'identification de l'entreprise (SIREN), adresse, code d'activité principale, effectif salarié et chiffre d'affaires.
Mise à jour de la base de sondage	Tous les ans ou tous les 2 ans - SIRUS est mis à jour en continu
Méthode d'échantillonnage	Sondage stratifié par secteur (nomenclature agrégée au niveau A129) et taille d'entreprise, avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires, sans remise. Strate exhaustive : au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Renouvellement tous les 2 ans : <ul style="list-style-type: none"> * Base de sondage SIRUS complétée par ESANE * Élimination des entreprises cessées et des petites entreprises mauvaises répondantes, intégration des grandes entreprises nouvellement créées
Taille de l'échantillon	4 000 entreprises.
Taux de couverture	21,5 % des entreprises du champ
Couverture sectorielle	Entreprises de 20 salariés et plus Secteurs 08 à 33 (hors 09.10Z, 12, 19.10Z, 30.40Z).
Précision	Entre 1 et 3 points de solde d'opinion.

Taux de réponse	En 2012 : Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : entre 75 et 80 % Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : entre 85 % et 90 %
Traitement de la non-réponse	Une non-réponse à une question relative aux montants d'investissement peut être imputée à partir de la réponse de l'entreprise à la dernière des deux enquêtes précédentes, si elle est renseignée.
Redressements et pondérations	Le redressement par pondération se fait en deux étapes : - pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide, suivant les questions, du montant d'investissement ou du chiffre d'affaires ; - pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant des données issues des Enquêtes Sectorielles Annuelles (ESA), suivant les questions, le montant d'investissement ou le chiffre d'affaires.
Périodicité	Trimestrielle (janvier, avril, juillet et octobre).
Mode de collecte	Postale ou par internet depuis juillet 2009..
Période de collecte	5 premières semaines du trimestre de l'enquête.
Diffusion	Vers le milieu du mois qui suit le mois de début de l'enquête.
Compléments d'information	